

COPIE

**Monsieur le Préfet
BUREAU DE CONTROLE DE
LEGALITE
PREFECTURE
Place de Verdun
38000 GRENOBLE**

Monsieur le Maire
MAIRIE
Place de l'Eglise
38760 ST PAUL DE VARCES

Grenoble, le 18 mai 2010

Nos Réf. : BERANGER / VILLE DE ST PAUL DE VARCES
29350 - PHG/BCO

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception

Recours gracieux contre délibération Conseil Municipal du 22 mars 2010

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur au nom et pour le compte de l'Association « COLLECTIF PASSA », et de 73 habitants, de vous notifier un recours gracieux contre les dispositions de l'alinéa 9 de la délibération du Conseil Municipal du 22 mars 2010 dont copie sous ce pli.

L'argumentaire du recours figure dans le corps du projet de mémoire introductif que vous trouverez annexé à la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Philippe GALLIARD - Avocat

Cécile KOVARIK-OVIZE - Avocat

PJ :

- délibération du 22 mars 2010
- projet de mémoire introductif